j. Attestation de non mandatement des frais de relève (contrôle régional des finances) ;
k. Attestation de non-paiement des frais de relève (Trésorerie centrale) ;
l. Relevé identité bancaire.

NB : ***Les retraités ne sont pas concernés par les numéros (3 et 4)***

Lieu de dépôt : DDES - DRES

18. VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES

a. Une demande timbrée adressée au MINFI S/C MINESEC (précisant le grade, le nº tél., le matricule solde, le lieu de service) ;
b. Une photocopie de l'acte de recrutement ;
c. Copie de l'acte d'intégration ;
d. Présence effective au poste (datant de moins de 03 mois) ;
e. Un bulletin de solde récent (datant de moins de 03 mois) ;
f. Photocopie titularisation (datant de moins de 03 mois).

Lieu de dépôt: DRES - MINESEC

19. RAPPEL DES PRIMES DE TECHNICITE, D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION, DERECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

a. Une demande timbrée adressée au MINFI S/C MINESEC (précisant le grade, le nº tél., le matricule solde, le lieu de service) ;
b. Une photocopie de l'intégration ou du contrat ;
c. Présence effective au poste (datant de moins de 03 mois) ;
d. Bulletin de solde du rappel ;
e. Un bulletin de solde récent (datant de moins de 03 mois).

Lieu de dépôt : DDES - DRES

20. PRIME DE SUJETION

a. Une demande timbrée adressée au MINFI S/C MINESEC (précisant le grade, le nº tél., le matricule solde, le lieu de service) ;
b. Une photocopie certifiée de l'acte de nomination ;
c. Présence effective au poste (datant de moins de 03 mois) ;
d. Prise de service après la nomination ;
e. Un bulletin de solde récent (datant de moins de 03 mois).

Lieu de dépôt: DRES - MINESEC